

► **Accueil**

► **Actualités**

► **Entreprise**

distribution

emploi et formation

sécurité

services

applications et matériels

télécoms

logithèque pro

► **Télécoms mobiles**

► **Produits & Tests**

► **Micro Achat**

► **Télécharger**

► **Trucs et astuces**

► **Internet pratique**

► **Shopping**

► **Services**

► **Emploi / Formations**

[AVIS D'EXPERT]

Saïd Elinkichari (GEC) : « Pas d'avenir dans la technique pure pour les plus de 40 ans »

La rédaction, 01 Informatique, le 06/12/2004 à 07h00



Saïd Elinkichari, directeur du cabinet de recrutement GEC.

Saïd Elinkichari, directeur du cabinet de recrutement GEC

« Chaque monde dispose de codes et de coutumes. Dans l'informatique, il n'y a pas d'avenir dans la technique pure au-delà de l'âge de 40 ans. Un développeur doit rapidement s'orienter vers des postes de responsable de projet ou de domaine. Et, surtout, ne pas rester développeur. L'informatique constitue un monde hiérarchique. Si un pharmacien ou un instituteur peuvent exercer leur métier toute leur vie, ce n'est pas le cas pour les développeurs.

Ceux qui ne parviendront pas à évoluer devront quitter le métier d'informaticien pour, par exemple, se diriger vers la logistique ou créer une agence immobilière. Car, en France, les recruteurs commencent par regarder le diplôme, puis l'âge du candidat. A un âge correspond un type de poste. Si le CV du candidat n'entre pas dans cette grille, il est automatiquement rejeté. De nombreux informaticiens, hélas mal informés, font de mauvais choix professionnels et se retrouvent dans une voie sans issue. Pour moi, un informaticien encore développeur à 40 ans est perdu.

S'il veut rester dans la technique pure, quel que soit l'état du marché, il court au casse-pipe. Certains, aveuglés par leur passion, ne voient pas qu'en termes de carrière il n'y a rien derrière... Il faut que ceux qui se sont installés dans la facilité de la technique et qui ont encore la possibilité de changer en soient avertis. Et cela ne concerne pas que les développeurs de SSII. Dans la DSI d'une grande entreprise, il est possible de rester quinze ans développeur.

Mais si l'entreprise se fait racheter par un concurrent ou si elle décide de recourir à l'infogérance, ces développeurs risquent fort d'être licenciés. Ils ne retrouveront alors que très difficilement un nouveau poste. Il n'est plus possible, pour les informaticiens, d'attendre tranquillement la retraite. Même au sein des grands groupes. Il faut qu'ils s'en rendent compte et l'anticipent. Ils doivent gérer leur carrière et voir en quoi ils peuvent intéresser le marché de l'emploi. Jusqu'à 30-33 ans, il est encore temps pour eux de se rattraper. Mais au-delà, attention, danger ! »

✍ écrire à l'auteur

🖨 imprimer

✉ envoyer par mail

[Suite de l'article](#)

► [Retour à l'article principal](#)

NEWSLETTERS 01net.



Abonnez-vous gratuitement !



Emploi

Voir le dernier numéro

votre e-mail

OK

> toutes nos newsletters

A la Une sur 01net.

produits et tests

► Cinq claviers plats



trucs et astuces

► Les réglages cachés de Windows XP



conso

► Tout sur Windows Live Messenger



Besoin de partager vos expériences pour mieux préparer vos projets ?

Rejoignez la première communauté de responsables informatiques opérationnels.



Les flux RSS de 01net.

XML

RSS

Tous les PodCasts audio et video

nos journaux



Pour s'abonner, consulter les archives et contacter les journalistes

[Nous contacter](#)

[Charte de confiance](#)

[Voir notice légale](#)

Tous droits réservés © 1999 - 2006 Groupe Tests - 01net.